

Site Natura 2000 « de la vallée du Gardon de Mialet »
Compte rendu du comité de pilotage n° 6

Saint-Etienne-Vallée-Française, le 3 décembre 2013

■ **Personnes présentes :**

Benoit Patrice, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard,
Crouzat Gérard, Maire de Saint-Etienne-Vallée-Française,
Jean-Pierre Marie, Association des chemins de Stevenson,
Pigache Jean-Claude, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Mialet,
Dominique Meffray-Daval, Direction départementale des territoires de la Lozère,
Capon Luc, Chargé de mission Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Mialet,
Jean-Claude Laporte, Commune de Mialet,
Lamande Nathalie, Dreal Languedoc-Roussillon,
Pascal Dance, Fédération de pêche du Gard,
Florian Caraveo, Fédération de pêche de Lozère,
Raymond Ternat, Fédération de chasse du Gard,
Hélène Thouvenin, Parc national des Cévennes,
Eric André, Fédération de Chasse de Lozère,
Florian Hulin, Syndicat des forestiers privés du Gard,
Evelyne Saint Martin, commune de Molezon,
Christine Bussière, communauté de communes Cévenne Hauts Gardons,
Laurend Scheyer, Direction départementale des territoires de Lozère,
Michel André, APPMA de Sainte Croix.

■ **Personnes excusées :**

Meissonnier Stéphanie, Mairie de Saint Martin de Lansuscle,
Jeannine Bourrely, Coopérative forêt privée lozérienne et gardoise,
Mme Marais, Commune de Corbès,
Guy Marjolet, Chambre d'agriculture du Gard,
Jean Siol, Commune de Sainte Croix Vallée Française,
Xavier Meyrueix, DDCSPP 48,
Loic Molines, CRPF Lozère,
Mairie de Saint-Jean-du-Gard

Ouverture de séance

Jean-claude Pigache, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet ouvre la séance et, après un mot d'accueil et de remerciement confie à Luc Capon la présentation du bilan et de l'ordre du jour.

Luc Capon présente l'ordre du jour :

- 1- Bilan d'animation 2013,
- 2- Perspectives d'animation 2014,
- 3- Point information ajustement de périmètre
- 4- E.on et châtaigneraie
- 5- Information sur le changement de programme Européens
- 6- Élections municipales 2014

1-Bilan d'activité 2013

Luc Capon présente et illustre ensuite le bilan d'activité 2013 (cf. présentation ci-jointe et rapport d'activité 2013 téléchargeable sur le site internet : www.valleedugardondemialet.n2000.fr). Il explique notamment que un euro investi par les collectivités ramène 12,94 euros pour le territoire à travers notamment la contractualisation des Maet et contrats Natura 2000.

Synthèse des remarques :

Raymond Ternat demande si la densité de la loutre a pu être estimée à partir du travail d'inventaire de 2013. Luc Capon explique que l'importance des épreintes sur un ou plusieurs lieux donnés ne permet pas de mettre en corrélation la densité de la population de loutre. Cette espèce marque avec ses excréments des secteurs plus que d'autres, notamment pour indiquer qu'une zone importante pour elle : zones importantes de nourrissage, lieux de repos, etc. De plus elle a un territoire de plusieurs kilomètres et avec les informations disponibles on ne peut pas estimer sa densité. Luc Capon précise toutefois, que depuis un an, un travail de suivi est en cours pour identifier les individus en utilisant un appareil photo à déclenchement automatique, ce travail permettra peut être d'estimer la taille de la population.

Florian Caraveo demande s'il n'est pas possible de faire des analyses génétiques pour répondre à cette question de densité. **Luc Capon**, précise que d'un point de vue technique c'est difficile de mettre ce travail en œuvre et que d'un point de vue financier un tel travail représente des coûts très importants qui ne sont pas envisageables avec les moyens actuels. **Dominique Meffray-Daval** indique que ça été fait sur le site Natura 2000 de Charpal et que l'analyse génétique sur 15 épreintes représente un coût de 3200 euros. **Florian Caraveo** demande si la prédation sur l'écrevisse a pu être quantifiée à partir des épreintes localisées lors de l'inventaire. **Luc Capon** indique que cela n'était pas l'objectif de l'inventaire, il avait pour but de connaître la répartition de la loutre à un instant « t zéro ». Un tel travail ne peut s'envisager que lors d'une autre campagne d'inventaire. **Dominique Meffray-Daval** fait remarquer que la localisation des épreintes est assez concentrée et demande si c'est parce que la recherche s'est concentrée sur ces secteurs. **Luc Capon** indique que ce résultat prend en compte les zones de présence mais que l'ensemble des cours d'eau principaux a été prospecté. **Raymond Ternat** indique qu'une loutre a été aperçue il y a quelques années au-dessous du château de St Germain de Calberte. **Luc Capon** remercie encore une fois les bénévoles du réseau de l'observatoire sans qui ce travail n'aurait pas pu être possible. **Jean-Claude Pigache** fait remarquer qu'en tant que collectivité territoriale, la participation des personnes vivants sur le site Natura 2000 est très importante. Cela indique une appropriation locale significative et l'intérêt de la population locale.

Laurent Scheyer fait remarquer que le travail sur ce site est très dense et qu'il y a beaucoup d'actions, ce qui traduit un bon dynamisme. Le volet communication, sensibilisation et information est un volet important gage d'une appropriation locale des enjeux Natura 2000 et clé de réussite de la préservation. Il précise toutefois que ce n'est jamais acquis et que ce type d'action doit s'inscrire dans la durée. **Jean-Claude Pigache** indique que c'est dans le rapport intime avec la population qu'il se passe le plus de choses et que les retours sont les plus significatifs.

Jean-claude Pigache fait remarquer que pour ce bilan 2013, une des orientations importantes est la volonté de collaboration inter-site Natura 2000, notamment pour cette année avec l'animation sur le châtaignier remarquable. Pour l'avenir, ce travail de collaboration permettra une convergence des moyens humains et financiers et d'augmenter l'efficacité de certaines actions. **Nathalie Lamande** fait remarquer que la réussite vient aussi du fait que ce soit une collectivité locale qui se soit approprié la démarche avec un chargé de mission à temps plein sur le site Natura 2000.

Jean-Claude Laporte s'inquiète de l'articulation de Natura 2000 avec les travaux sur la voie ferrée du train à vapeur des Cévennes, notamment par rapport à la prise en compte des chauves-souris dans les travaux. Les élus craignent que les travaux ne puissent se réaliser ou soient retardés à cause de cela et précise que des enjeux financiers importants sont en jeu. Il demande s'il est possible d'avoir une entente pour ne pas

retarder les travaux. **Luc Capon et Patrice Benoît** précisent que l'objectif de la prise en compte des chauves-souris n'est pas de ralentir ou stopper les travaux, mais d'accompagner techniquement les entreprises à intégrer certaines pratiques dans les travaux. Cet accompagnement peut prendre cela la forme de réunions de chantier avec les entreprises mais qu'en aucun cas il s'agit de freiner ou stopper les travaux. L'Etat est bien conscient des enjeux financiers et des problèmes de sécurité liés à ces travaux sur la voie ferrée du train à vapeur des Cévennes.

Luc Capon évoque, à propos des évaluations d'incidences, la difficulté d'avoir deux listes départementales non totalement cohérentes à l'échelle du site Natura 2000 puisque ce site est interdépartemental. Il interpelle les services de l'Etat sur ce point.

Les services de l'Etat expliquent que ces différences inter-départementales sont liées au processus de constitution de ces listes qui ont fait l'objet d'une longue concertation avec les acteurs locaux. Il semble dans l'immédiat impossible de revenir dessus. Il convient de travailler le mieux possible avec ces deux listes et de faire remonter les difficultés pour faire évoluer ces arrêtés préfectoraux dans les années à venir. **Luc Capon**, propose dans ce cadre-là de faire, dans les prochains rapports d'activités, état des difficultés rencontrées quant à l'application de ces deux listes différentes sur le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

Il est évoqué les difficultés liées au changement de programmation européen et aussi à l'évolution des enveloppes financières sur les contrats Natura 2000. Concernant ces contrats, Nathalie Lamande explique que contre toute attente, une enveloppe financière a été déléguée au cours de l'automne, qui a permis de prendre les contrats natura 2000 en fil d'attente depuis 2012. Les services de l'Etat ont bien conscience que cette difficulté a retardé le travail sur les contrats natura 2000 et qu'un certain nombre n'ont pu être réalisés ou proposés aux propriétaires. Dans la perspective 2014-2020 et à ce jour, elle explique que les services de l'Etat ne savent pas quelle forme prendront les contrats Natura 2000 et quelle enveloppe serait disponible.

Dominique Meffray-Daval propose au chargé de mission d'essayer de monter de contrats sur un plan technique pour constituer une fil d'attente. Il convient cependant de bien informer les éventuels signataires de ces contrats que le financement des actions prévues est soumis aux disponibilités financières et que ces contrats ne pourront éventuellement être engagés qu'en 2015. S'ils veulent commencer les travaux à réception de l'accusé de réception de dossier complet, il est important de leur préciser que c'est à leurs risques et périls.

Laurent Scheyer souligne que sur le retour sur l'investissement par les collectivités locales avec 1 € investi et 12,94 euros qui reviennent au territoire du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet est un point important. Il indique qu'il semble nécessaire d'élargir la communication sur ce bilan financier. Il explique que l'investissement des collectivités n'est pas de l'argent dépensé inutilement car il y a un vrai retour économique pour le territoire.

Jean-Claude Pigache soumet au vote le bilan d'activité 2013. A l'unanimité les membres présents du COPIL valident le bilan d'activité 2013.

2-Perspectives d'animation 2013

Après la présentation du Bilan d'activité 2012, Luc Capon présente les perspectives d'animation 2014 (cf. présentation ci-jointe et rapport d'activité 2013 téléchargeable sur le site internet : www.valleedugardondemialet.n2000.fr)

Synthèse des remarques :

Luc Capon demande s'il n'est pas pertinent de rencontrer les prochains conseils municipaux après les élections municipales. Après discussion, il est accepté de faire ce travail de rencontre des élus en 2014. **Jean-Claude Laporte** indique que pour améliorer l'implication des élus au sein du COPIL, il est plus pertinent d'envoyer des courriers nominatifs car les courriers sont souvent mis de côté en mairie avant d'être diffusés. **Nathalie Lamande** précise que lors de la rencontre avec les élus après les élections, il serait souhaitable de demander au conseil de désigner une personne pour le suivi du projet Natura 2000.

Sans autres remarques ou objections de la part des personnes présentes, le bilan d'animation 2013 et les perspectives d'animation 2014 sont approuvés.

4-Questions ou remarques diverses

Florian Caraveo intervient sur le problème de l'activité de Canyoning et la nécessité de travailler sur cette activité qui prend de plus en plus de place sur les Gardons avec des risques de contamination par la peste de l'écrevisse ou de destruction de populations d'écrevisses par le piétinement des cours d'eau.

Il indique aussi qu'une étude va être conduite en 2014 par la fédération de pêche de Lozère sur la relation entre le Barbeau méridional et la truite avec notamment une étude génétique sur les populations de truite.

Gerard Crouzat fait remarquer que la renouée du Japon est un véritable problème sur la commune de Saint Étienne Vallée Française et qu'il y a nécessité de s'en préoccuper. Il indique, qu'en accord avec le Smage des Gardons qu'un travail va débuter sur une petite zone de cours d'eau de la commune pour tenter d'éliminer la renouée du Japon. Luc Capon indique que le site Natura 2000 réfléchi actuellement à définir une stratégie locale de gestion de cette espèce et qu'il souhaiterait effectuer un travail avec les acteurs de terrain pour la définir.

Jean-Claude Pigache évoque la constitution d'un office de tourisme inter-communautaire Gorges Causses Cévennes et qu'il est vigilant à ce que les effets du tourisme sur la préservation de l'environnement soient prise en compte dans le projet des statuts.

Jean-Pierre Marie indique également que l'association **Chemin de Stevenson** fait un travail pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans un objectif de tourisme durable.

Synthèse des points évoqués sur e.on :

Florian Hulin demande quelle est la vision du copil sur le projet de l'industriel e.on. **Jean Claude Pigache**, explique que la venue d'e.on provoque une réflexion au sein de la population locale sur la gestion de la châtaigneraie et plus largement sur la forêt et la préservation des ressources locales. Il indique que des craintes ce sont manifestées à propos de ce projet industriel qui viendrait sur ce territoire avec d'abord des objectifs de rendement économique sans soucis véritable des impacts environnementaux. Il précise aussi que pour le site Natura 2000 se pose la question des effets et impacts cumulés sur la châtaigneraie, habitat naturel d'intérêt communautaire, préoccupation qui pour l'instant reste invisible dans le projet. Il indique aussi que les sites Natura 2000 travaillent actuellement à la rédaction d'une note technique à l'attention de la DREAL sur les risques écologiques de ce projet.

Florian Hulin explique qu'il faut voir ce projet aussi comme une opportunité pour la châtaigneraie notamment celle qui est déperissante et mériterait qu'on y intervienne. **Luc Capon** pose le problème de la destination des parcelles après coupes car la châtaigneraie est un habitat pour lequel le site natura 2000 a été désigné et pose la question de la superficie acceptable qui pourrait être transformée en d'autres boisements.

Hélène Thouvenin indique qu'un travail au sein du Parc national des Cévennes est en cours avec e.on sur les modalités de travail à l'échelle du territoire et l'intégration de la dimension environnementale. Ils mènent une réflexion pour faire les pratiques environnementales auprès des exploitants forestiers qui feront le travail pour e.on. Il lui paraît que le délai est très court car e.on n'a pas le même calendrier que ceux qui souhaitent que les enjeux environnementaux ne soient pas oubliés dans le projet.

Luc Capon demande dans la perspective des élections municipales de 2014 s'il faut réunir le comité de pilotage immédiatement après celles-ci afin d'élire le président du COPIL ou s'il faut attendre la tenue annuelle de ce COPIL en décembre. Après discussion, les membres du COPIL font le choix d'attendre la réunion annuelle du COPIL pour l'élection du président.

Clôture de séance

Jean-Claude Pigache, après avoir remercié les membres de leur participation, clôture ce sixième comité de pilotage.

Ordre du jour :

- 1- Bilan de l'animation 2013
- 2- Les perspectives d'animation 2014
- 3- Point d'info ajustement de périmètre
- 4- E.on et châtaigneraie
- 5- Changement de programmation des fonds Européens
- 6- Elections municipales

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Le budget lié à l'animation du site

- Programme d'animation : 45 000 € dont approximativement :

- Financement pour l'animation
UE (Feader) : 50% - Etat : 40% - CCCHG : 10%

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

1-Bilan d'activité 2013

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Bilan des inventaires

Connaitre les richesses naturelles pour le préserver et le mettre dans le développement local

Type d'habitats :

- Mares temporaires (13)
- Sources pétrifiantes (20)
- Prés humides (1)
- Eau calcaire à Charoée (3)

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Bilan des inventaires

Connaitre les richesses naturelles pour le préserver et le mettre dans le développement local

Type d'espèces :

- Loutre (importance des épreintes)
- Mannia tiandra
- Petit Rhinolophe
- Gomphe de Graslin

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Bilan de la communication

Faire connaître la préservation de l'environnement à travers le projet Natura 2000

- Animation jeux « châtaigniers remarquables »
- Poster et site internet « Natura 2000 en Cévennes »
- Articles de presse
- Lettre d'info n°4 : thématique « le châtaignier »
- Intervention élèves à Supagro Florac
- Intervention classe BP randonnée

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Bilan de l'observatoire

Mobiliser et former de nombreux bénévoles à la préservation de la nature

Actions 2013 :

- Inventaire de la loutre d'Europe
- Stage libellules avec l'ALEPE
- Finalisation et diffusion poster de l'Observatoire
- Mise en place d'une plateforme de saisie des observations sur le site internet

Bénévoles inventaire loutre - avril 2013

Bénévoles Stage libellule - juillet 2013

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Bilan de la sensibilisation

Passer de la sensibilisation à l'environnement à une véritable volonté de changements

- Journée découverte de la botanique (Mialet)
- Soirée découverte des chauves-souris (St Jean du Gard)
- Animation pour les enfants du centre de loisir Meli-Melo (Ste croix VF)

projet avortés : panneau de sensibilisation (absence de cofinancement)

Cette année : plus de 100 contacts directs à travers les actions d'information, de sensibilisation et de valorisation.

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon - 2013

Évaluation des incidences
Mesurer le coût et adapter la pratique

1-Bilan 2013

9 porteurs de projets ont été ou sont suivis :

- Projet touristique
- Habitat groupé de chaume
- Manifestation sportive
- Plan local d'urbanisme
- Projet agricole
- Projet agricole
- Projet agricole
- Projet agricole
- Projet agricole

Constat : propriétaire privé souvent perdu

Rôle accentué du chargé de mission pour l'accompagnement de porteurs de projet

Travail en cours : rédaction d'un guide pour le CCAS

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Autre projet suivi :

Projet de l'Industriel « e.on » d'exploiter la châtaigneraie en bois-énergie **e-on**

- Depuis mars : suivi du projet, groupe de travail et concertation
- Réflexion inter-site en regard des objectifs de conservation du DOCOB,
- note technique inter-site N2000 à la demande de la DREAL LR.

Développé dans une autre partie...

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Évaluation des incidences
Mesurer le coût et adapter la pratique

2- Complément du dispositif depuis le 1^{er} sept 2013

Outils :

- Contrat Natura 2000, chantiers collectifs, Maet...
- Charte Natura 2000 Maet
- Evaluation des incidences

État de conservation : Amélioration, Maintien, Risque de dégradation

Décret n° 2013-945 du 5 avril 2013 : Actes relatifs à un encadrement administratif : autorisation, déclaration ou approbation

Décret n° 2013-946 du 5 avril 2013 : Actes non soumis à encadrement

une liste nationale / une liste par département

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Bilan contrat Natura 2000
Aider les propriétaires à lancer une dynamique de restauration et d'entretien

2013 : Un contrat Natura 2000 d'ouverture d'une ancienne prairie

Un taux de contractualisation faible :

- Faible enveloppe financière de l'État
- Un fort potentiel de contractualisation : 10 demandes d'étude
- Deux contrats engagés en début d'année interrompus

Frein : changement de programmation en 2014, incertitude financière

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Bilan des contrats agricoles
Aider les agriculteurs à maintenir la stabilité des habitats agricoles et du paysage du territoire

Un soutien des agriculteurs dans un contexte incertain

80 446 € en deux ans pour un total de plus de 105 hectares

Soit sur 5 ans : 58 225 euros investis en 2013 dans les Maet

Le changement de programmation Européen, un frein actuel à la contractualisation

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Chantier collectif
participer bénévolement à la préservation de la biodiversité

Habitat : Mares temporaires méditerranéennes

Nombre de bénévoles inscrits : 4

Travaux prévus : débroussaillage

Chantier annulé en raison du mauvais temps

Bilan du projet :

- projet chronophage (convention, communication, préparation du chantier, assurance...)
- Problématique principale : moyens matériels, assurance, communication
- Communication de ce type de projet trop ponctuelle

A construire : - constitution d'une liste de personnes intéressées au long de l'année - proposition d'initiative

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Bilan charte Natura 2000
valoriser des usages respectueux des milieux naturels

Rappel : 1 signature en 2011

- Com Com Cève de Haut Gardois : 49 hectares (juillet 2013)
- Propriétaires privés : 9 hectares (signature en cours)

Accompagnement de l'ONF/CCCHG : document d'aménagement forêt intercommunale du Martinet

Suivi de l'intégration des engagements de la charte

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

Bilan retour sur investissement
Cette année : 1 euros investi = 12,94 euros pour le territoire

Montant investi par les collectivités : 4 000 € / 4 500 €

Montant revenant sur le territoire : 51 480 € / 58 225 €

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Vallée du Haut Gardon – 2013

2- proposition d'animation 2014

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

Gestion des habitats et des espèces Information, sensibilisation et valorisation Amélioration des connaissances et suivi

Contrat Natura 2000	Finaliser les deux contrats démarrés en 2013 Suivre l'évolution CN 2000 pour préparer de nouveaux contrats
MAE	Préparer la contractualisation 2014 et anticiper 2015 Suivre l'évolution MAE, adapter le PAE pour 2015
Charte N2000	pas de valorisation de la charte / suivi des signataires
Chantiers collectifs	Finaliser le chantier collectif engagé en 2013 / un nouveau ? Finalisation guidée à l'attention du CG 48

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

Événements en 2014

- Élections municipales
- Changement de programme Européen 2014-2020
- Projet de l'Industriel E.on
- Évaluation des incidences

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

Gestion des habitats et des espèces Information, sensibilisation et valorisation Amélioration des connaissances et suivi

- Élections municipales : rencontre des nouveaux conseils municipaux ?
- Lettre d'information Natura 2000 : thématique à définir ?
- Des animations grands publics : Loure, animation sur les libellules, soirée chauves-souris, journée découverte botanique ?
- Poster et site internet commun aux 10 sites N2000 en Cévennes
- Secrétaire de mairie ? : formation sur les évaluations d'incidence
- Enquête de la population sur Natura 2000 à travers les bulletins municipaux : groupe de travail ?

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

Gestion des habitats et des espèces Information, sensibilisation et valorisation Amélioration des connaissances et suivi

Inventaires complémentaires :

- Chauves-souris (cavités)
- Écrevisses à pieds blancs (observatoire)
- Loure d'Europe
- mares temporaires
- châtaigneraie (e.on)

- Suivi eau et/bu espèces invasives, évolution ressource en eau
- Observatoire de la biodiversité – suite distribution poster
- Accompagnement/suivi projet tutoré Licence pro Supagro (projet inter-site)

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

4-Présentation du projet E.on

Les Cévennes : « zone d'approvisionnement prioritaire »
Annonce 200 à 1000 ha de coupe par an pour les Cévennes pour atteindre les 35 000 T de bois.

Objetif : alimenter la centrale thermique de Gardanne.
Type d'essence visée : Châtaignier

Problématique principale :

- La châtaigneraie, habitat naturel d'intérêt communautaire et forte responsabilité de la vallée du Gardon de Mialet,
- Absence de stabilité de la prise en compte de risques,
- Délégation par E.on de l'exploitation des hautes enripettes,
- Aucune station après coupes de l'entretien des parcelles,
- Début anticipé de l'exploitation dans moins d'un an.

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

3-Le nouveau périmètre du site

Résultats de la consultation des communes :

- 18 sans réponses
- 5 favorables
- 1 défavorable (Saint André de Valborgne)

Surface du site : 24 305 ha

Apartir de 2014 : 18 communes dans le nouveau périmètre
- modification arrêté de composition du COPIL

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

4-Présentation du projet E.on

Questions qui se posent :

- comment intégrer les objectifs de préservation du site dans le cadre de ce projet d'envergure ?
- quelle superficie acceptable pour une disparition ou une conversion de la châtaigneraie ?
- quelle méthode de travail ?

Solutions en réflexion :

- Rencontrer Inter et les N2000 avec E.on ?
- Intégration des objectifs du site dans les contrats d'approvisionnement ?
- Convention avec E.on pour un regroupement de propriétaires pour les parcelles très étroites de moins de 4 ha ?
- Création d'une cartographie des zones à enjeux ?
- Définir une seule forêt communale ?
- ... ?

Quelle est la position du comité de pilotage ?

Vallée du Gardon de Mialet – Communauté de Communes de la Cevenne des Hautes Cévennes – 2013

5- Changement de programmation Européen (FEADER)

Fin du programme 2007-2013 → Début du programme 2014-2020

Changement : une partie des fonds FEADER portée par le Conseil régional



Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Gardon de Mialet - 2013

6-Élections municipales 2014

Fonction de président du comité de pilotage = obligation d'un mandat d'élu pour assumer la présidence

Problématique : absence de visibilité des résultats de mars 2014

Deux cas de figure pour 2014 :

Le président conserve sa présidence

Durée 3 ans

M. Figache élu en avril 2011

Fin du mandat avril 2014

Le président ne conserve pas sa présidence

Aucune obligation réglementaire

COPIL anticipé après les élections

Attente COPIL fin d'année

Quelle est la position des membres du comité de pilotage ?

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes de la Vallée du Gardon de Mialet - 2013